

LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION B<mark>UT 3^{ème} année en alternance</mark>

Les documents demandés sont obligatoires. Il est demandé de les présenter dans l'ordre suivant et rangés dans une pochette plastique perforée.

Le dossier complet (*) est à envoyer impérativement dès que possible à partir du 04 Juillet 2024

et jusqu'au:

GEA: 26 Août 2024 à 12h dernier délai QLIO: 09 Septembre 2024 à 12h dernier délai INFORMATIQUE: 16 Septembre 2024 à 12h dernier délai CARRIERES JURIDIQUES : 16 Septembre 2024 à 12h dernier délai INFOCOM: 23 Septembre 2024 à 12h dernier délai

□ Le dossier d'inscription complété à télécharger sur <u>www.iut-rodez.fr</u> , daté et signé,
□ Le CERFA signé (*Ce document pourra être communiqué après la date limite de remise des dossiers, dans le cas où celui-ci serait en attente de signature ou si vous êtes encore en recherche d'une entreprise.)
CERFA 10103*10 ou FA 13 : Contrat d'apprentissage CERFA 12434*03 ou EJ 20 : Contrat de professionnalisation 1 photo d'identité actuelle à coller (pas d'agrafe) en p1 du dossier d'inscription (noter le nom, prénom et la formation au verso),
□ La copie de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité,
 L'attestation d'acquittement de la CVEC (Contribution Vie à la Etudiante et au Campus) obtenue à l'issue du paiement sur le site du CROUS http://cvec.etudiant.gouv.fr, (exonération totale pour les alternants en contrat de professionnalisation),
 L'attestation annuelle de responsabilité civile valide sur la période universitaire (de septembre 2024 à juin 2025), stipulant les activités extrascolaires et périodes de stage,
□ L'autorisation de sortie pour les étudiants mineurs,
□ L'autorisation d'exploitation de l'image,
□ L'original de la carte d'étudiant pour mise à jour (carte MUT),
SELON VOTRE SITUATION

LON VOIRE SITUATION

□ L'extrait d'acte de naissance pour les étudiants nés à l'étranger ou dans les DOM-TOM,

<u>INFORMATION</u>

Les alternants sont exonérés en totalité des droits d'inscription, sur présentation du CERFA signé.

Le dossier complet (*) est à envoyer impérativement dès que possible à partir du 04 Juillet 2024 et jusqu'au :

GEA: 26 Août 2024 à 12h dernier délai QLIO: 09 Septembre 2024 à 12h dernier délai INFORMATIQUE: 16 Septembre 2024 à 12h dernier délai CARRIERES JURIDIQUES: 16 Septembre 2024 à 12h dernier délai INFOCOM: 23 Septembre 2024 à 12h dernier délai

à l'adresse suivante :

IUT de Rodez - Inscriptions 50, avenue de Bordeaux – 12000 RODEZ

Pour toute question complémentaire : <u>scolarite @iut-rodez.fr</u>.